COMMUNE DE TAILLEBOURG 17350

Compte Rendu du Conseil Municipal du Mardi 09 Novembre à 20h30 dans la Salle des Fêtes sur Convocation en date du 04 Novembre 2021

Présents:

Mesdames Sylvie ALBERT, Gillian BROOME, Claire FAVREAUX.

Messieurs Daniel ARROYO-BISHOP, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Gérard GALLAIS, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Pierre TEXIER, Jean-Noël FLEGEO, Thomas TAVERNIER.

Absents excusés :

Madame Catherine SARRAZIN a donné pouvoir à Sylvie ALBERT Monsieur Ludovic ERABLE

Secrétaire de séance : Philippe GANTHY

Ordre du Jour

1) Délibération : Election des Adjoints au Maire et Indemnités des Elus

Ouverture de séance

Monsieur le Maire confirme la validité de la délibération 2021-47 « Détermination du nombre d'Adjoints » du 03 Novembre, vérifiée par les services de la Sous-préfecture et le contrôle de légalité.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mesdames CUBILLO et MATHIEU ont démissionné de leur mandat électoral.

Le nombre de conseillers municipaux en fonction est donc de 13. Le quorum étant fixé à 7.

1) Délibération : Election des Adjoints au Maire et Indemnités des Elus

Considérant que les membres du Conseil Municipal ont décidé de porter le nombre d'adjoints aux Maires à trois (DELIB 2021-47 du 03-11-2021),

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de 2ème adjoint :

Madame Claire FAVREAUX et M. Gérard GALLAIS se présentent comme candidat. Après appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Sous la présidence de Monsieur Pierre TEXIER, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection, à bulletins secrets, du nouvel adjoint :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : /

Nombre de votants (enveloppes déposées, un pouvoir): 12

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral) : /

Nombre de suffrage blanc : 1

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue: 6

Nom et prénom des candidats : GALLAIS Gérard

Nombre de suffrages obtenus : 7

Nom et prénom des candidats : FAVREAUX Claire

Nombre de suffrages obtenus : 4

Monsieur GALLAIS Gérard ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé 2ème adjoint et a été immédiatement installé.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de 3ème adjoint :

Monsieur Fabrice GUILLOT se présente comme candidat. Après appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Sous la présidence de Monsieur Pierre TEXIER, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection, à bulletins secrets, du nouvel adjoint :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : /

Nombre de votants (enveloppes déposées, un pouvoir) : 12

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral) : /

Nombre de suffrage blanc : 2

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue: 6

Nom et prénom des candidats : GUILLOT Fabrice

Nombre de suffrages obtenus : 9

Nom et prénom des candidats : FAVREAUX Claire

Nombre de suffrages obtenus : 1

Monsieur GUILLOT Fabrice ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé 3ème adjoint et a été immédiatement installé.

Suite à l'élection des nouveaux adjoints, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des indemnités des élus

FONCTION	NOM PRENOM	INDEMNITE (% de l'indice de référence)
Maire	TEXIER Pierre	32 % *
1er Adjoint	GANTHY Philippe	20 %
2ème Adjoint	GALLAIS Gérard	13 %
3ème Adjoint	GUILLOT Fabrice	9 %

^{*} La loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat a fixé automatiquement l'indemnité de fonction du maire au taux maximum prévu par la loi conformément à l'article L. 2123 du code général des collectivités territoriales pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Vote: 10 Pour, 1 Contre, 1 Blanc

Fin de séance 21h00